

FAQ SELECTION AMBULANCIER

Je voudrais devenir ambulancier. Comment faire ?

Comment intégrer la formation au diplôme d'Etat d'ambulancier (DEA) ?

Pour intégrer la formation ambulancière, il faut réussir un concours d'entrée composé de deux épreuves de sélection :

- une épreuve d'admissibilité ;
- une épreuve d'admission.

Comment se déroule le concours d'entrée ?

Lors de l'épreuve d'admissibilité, l'ensemble de votre dossier est apprécié au regard des attendus de la formation et noté sur 20 points par un binôme d'évaluateurs composé d'un ambulancier diplômé d'État en activité ou d'un chef d'entreprise de transport sanitaire titulaire du diplôme d'État d'ambulancier, et d'un formateur permanent ou d'un directeur d'institut de formation d'ambulanciers.

Lors de l'épreuve d'admission, un entretien de motivation est réalisé en présentiel par un jury composé d'un directeur d'un institut de formation ou son représentant issu de l'équipe pédagogique et d'un chef d'entreprise de transport sanitaire titulaire du diplôme d'État d'ambulancier ou d'un ambulancier diplômé d'État en exercice depuis au moins trois ans. D'une durée de 20 minutes maximum, cet entretien est noté sur 20 points et comprend une présentation orale de 5 minutes du candidat (8 points) suivie d'un entretien de 15 minutes (12 points). Cette épreuve d'admission a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer et à ordonner ses idées pour argumenter de façon cohérente, d'apprécier les aptitudes et la capacité du candidat à suivre la formation et d'apprécier le projet professionnel du candidat et sa motivation. Une note inférieure à 8 sur 20 à cette épreuve est éliminatoire.

Les résultats du concours d'entrée sont publiés sur notre site web et tous les candidats sont personnellement informés par mail de leurs résultats. Si, dans les dix jours, un candidat admis n'a pas confirmé par mail son souhait d'entrer en formation, il est présumé avoir renoncé à son admission.

Quand et comment s'inscrire au concours d'entrée ?

Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur notre site web, section « IFA ».

Une fois complété, le dossier doit être envoyé uniquement par mail à formation.continue@donboscolyon.org. La date limite de dépôt de dossier ainsi que les dates des épreuves d'admissibilité et d'admission sont indiqués sur notre site web.

Quel diplôme je dois avoir pour m'inscrire ?

Aucun diplôme, ni niveau scolaire minimum, n'est requis. Cependant, des dispenses d'épreuve sont accordées aux candidats titulaires de certains titres ou diplômes.

À partir de quel âge je peux entrer en formation ambulancière ?

Il faut détenir le permis B hors période probatoire (c'est à dire après 3 ans de permis, ou 2 ans en cas de conduite accompagnée dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite). Il n'y a pas d'âge limite supérieur.

Que dois-je mettre dans mon dossier ?

Vous trouverez la liste exacte des documents à fournir dans le dossier d'inscription. Vous devez toutefois être attentif à la réalisation d'un stage d'observation obligatoire d'une durée de 70 heures, ainsi qu'aux différents certificats médicaux nécessaires pour entrer en formation. En effet, les délais pour prendre rendez-vous chez les différents médecins agréés, le délai de votre réponse immunitaire aux vaccins, ainsi que la validation par la préfecture du certificat d'aptitude à la conduite peut prendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Où se déroule la formation au DEA ?

Nos Instituts de formation d'ambulanciers sont situés à :

- Lyon 5^{ème} (69) ;
- Bourg-en-Bresse (01), en partenariat avec [ADEA formations](#) ;
- Le Puy-en-Velay (43), en partenariat avec l'[Ensemble scolaire Saint-Jacques](#).

Combien coûte la formation ?

Le coût de la formation est de 8 340 €. Ce coût est intégralement pris en charge par l'employeur ainsi que divers dispositifs de financement.



Comment se déroule la formation ?

La formation se déroule selon une alternance de période de cours, de stages et d'entreprise.
La répartition de l'alternance est la suivante :

- 27 semaines d'entreprise, comme auxiliaire ambulancier salarié
- 16 semaines de cours, en Institut de formation d'ambulanciers
- 7 semaines de stages, en structure de soins et en entreprise de transport sanitaire
- 2 semaines de formation à l'auxiliaire ambulancier en début d'année (dispensé si le candidat est déjà auxiliaire ambulancier)

Existent-ils différents parcours de formation ?

Si vous êtes titulaire de l'un des certificats, titres ou diplômes suivants, vous pouvez réaliser la formation d'ambulancier en cursus dit « partiel » :

- Diplôme d'État d'aide-soignant ;
- Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture ;
- Diplôme d'assistant de régulation médicale ;
- Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social ;
- Diplôme d'État d'infirmier ;
- Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute ;
- Diplôme d'État de pédicure-podologue ;
- Diplôme d'État d'ergothérapeute ;
- Diplôme d'État de psychomotricien ;
- Diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale ;
- Diplôme d'État de technicien de laboratoire médical ;
- Titre professionnel d'assistant de vie aux familles ;
- Titre professionnel d'agent de service médico-social ;
- Titre professionnel de conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger ;
- Certificat de qualification professionnelle d'assistant médical ;
- Baccalauréat professionnel accompagnement, soins, services à la personne ;
- Baccalauréat professionnel services aux personnes et aux territoires ;
- Baccalauréat professionnel conducteur transport routier de marchandises.

Comment rencontrer les équipes pédagogiques des IFA ?

De nombreuses « Journées Portes Ouvertes » sont organisées plusieurs fois dans l'année.
Pour connaître leurs dates, rendez-vous sur [notre site web](#).

Comment contacter les différents IFA Don Bosco ?

- Pour le site de Lyon :
 - Par téléphone : 04 72 41 14 54
 - Par mail : ifa@donboscolyon.org
- Pour le site de Bourg-en-Bresse :
 - Par téléphone : 04 74 32 77 32
 - Par mail : contact@adea-formation.com
- Pour le site du Puy-en-Velay :
 - Par téléphone : 04 71 05 31 08
 - Par mail : contact@sjc43.fr

Comment découvrir le quotidien des apprenants ambulanciers des IFA Don Bosco ?

En nous suivant sur les réseaux sociaux :

